



Le président
CH-3003 Berne

Commémoration des victimes de Crans-Montana

Président du Conseil National Pierre-André Page
Salle du Conseil National

Seules les paroles prononcées font foi.

Le 2 mars 2026

Chères et chers collègues,

Deux mois se sont écoulés depuis cette nuit du Nouvel An, une nuit qui a marqué nos cœurs. Elle nous habite encore, elle nous hante, et il est de notre devoir de ne jamais l'oublier.

Cette nuit-là, à Crans-Montana, un bar s'est embrasé, emportant dans les flammes quarante jeunes vies pleines de promesses. Un autre jeune homme, gravement blessé, nous a quittés il y a peu. Aujourd'hui encore, des survivants se battent, chaque jour, pour reconstruire ce que le feu a détruit.

Ces jeunes s'étaient réunis pour célébrer l'avenir, pour partager des rires et des rêves. En un instant, la joie s'est changée en cauchemar. Des vies brisées, des familles déchirées, des amis plongés dans l'incompréhension et la douleur. Comment accepter l'inacceptable ? Comment comprendre l'inimaginable ?

Plusieurs vies ont été brisées. Avec chaque victime, il y a des parents, des frères, des sœurs, des amis qui portent aujourd'hui un poids insupportable. Leur chemin sera long, semé d'épreuves, marqué par des séquelles physiques et psychologiques qui ne s'effaceront jamais tout à fait.

Nous pensons aussi à celles et ceux qui de près ou de loin, se sont engagés avec courage et détermination en Suisse et à l'étranger. Leur dévouement, leur humanité dans l'urgence resteront gravés dans nos mémoires.

Dans l'épreuve, la solidarité est une lumière. Je tiens à exprimer, en votre nom aussi, ma gratitude sincère envers tous les pays qui nous ont tendu la main, qui ont accueilli les blessés, qui nous ont soutenu. Leurs représentants sont parmi nous à la tribune. Grâce à vous, grâce au mécanisme de protection civile de l'Europe, des vies ont pu être sauvées. Cette solidarité nous rappelle que, face à la tragédie, l'humanité sait se rassembler. Soyez-en remerciés du fond du cœur.

Nous ne pouvons pas mesurer la profondeur de la douleur de ceux qui ont tout perdu. Nous ne pouvons pas effacer cette immense souffrance. Mais nous pouvons agir. Nous devons tirer les leçons de cette nuit noire, examiner nos lois, renforcer nos protections, pour que jamais plus une telle tragédie ne se reproduise. Dès cette session, nous travaillerons sur le projet de loi visant à soutenir les victimes de l'incendie de Crans-Montana.

Il faudra aussi que la justice établisse les responsabilités, en toute indépendance. C'est une condition indispensable au contrat de confiance qui lie nos institutions à la société qu'elles servent. Sans vérité, il ne peut y avoir de confiance durable.

Nationalrat
Conseil national
Consiglio nazionale
Cussegl naziunal



Aujourd'hui, je vous demande de vous unir, et d'offrir un moment de silence à la mémoire des victimes, à leurs familles, à leurs proches. Qu'ils sachent que nous sommes là, à leurs côtés, dans leur douleur et dans leur combat.

Ensemble, souvenons-nous. Ensemble, honorons leur mémoire.

Chères et chers collègues, je vous prie de vous lever ainsi que les personnes dans les tribunes.

**